



CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR



PRÉSENTATION
2024/2025

Un concours à l'initiative d'AdVini en
partenariat avec le Crédit Agricole, l'Institut
Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation.

ADVINI
DES VIEILLES & DES HOMMES


CRÉDIT AGRICOLE

 L'INSTITUT
agro Montpellier

 L'INSTITUT
agro Fondation





CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR

Initié par AdVini en 2015, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est né d'un constat simple : le difficile renouvellement des générations de vignerons et la complexité de s'installer pour les jeunes générations. Fort de ce diagnostic, AdVini s'est associé à l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation, puis a été rejoint par le Crédit Agricole, pour donner l'opportunité à des entrepreneurs, des terroirs, des projets venant de toute la France, de se révéler et d'être accompagnés dans leur réflexion stratégique pour s'installer durablement et développer leur activité de manière pérenne.

Le concours récompense des projets viticoles respectueux de l'environnement qui mettent en lumière des terroirs, des femmes et des hommes passionnés, mais aussi des savoir-faire et des traditions transmis de génération en génération. Il célèbre ainsi l'héritage de la filière vin tout en encourageant l'innovation et l'émergence de nouvelles voies. En outre, le concours se positionne comme un véritable levier pour le développement économique des entreprises viticoles lauréates, en leur offrant une dotation financière pour structurer et accélérer leur croissance.

Les lauréats du concours incarnent cette dynamique, apportant un souffle nouveau et des solutions prometteuses pour l'avenir de la filière. Ainsi, il tisse un lien indéfectible entre tradition et innovation, préservant l'essence même du vignoble français tout en le propulsant vers un avenir prometteur.

En parallèle, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est un véritable tremplin pour les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier. Il leur offre l'opportunité d'agir en tant que consultants auprès des candidats, enrichissant ainsi leur formation et valorisant la diversité des métiers de la filière. En participant au concours, les étudiants se familiarisent avec les réalités du monde professionnel et développent des compétences précieuses, favorisant ainsi leur insertion professionnelle.

CE CONCOURS À TROIS VOCATIONS

- **Pédagogique** : participer à la formation et la mise en réseau des élèves-ingénieurs cursus " viticulture et œnologie " de l'Institut Agro Montpellier afin de favoriser leur insertion professionnelle.
- **Sociétal** : aider de jeunes entrepreneurs à s'installer durablement en tant que vignerons.
- **Patrimonial** : préserver l'activité viticole sur des terroirs menacés par l'urbanisation, la déprise viticole et ayant un fort potentiel viticole et une histoire.

UN ACCÉLÉRATEUR POUR LES LAURÉATS...

Depuis 2015, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a été un véritable tremplin pour de jeunes vignerons, leur offrant les moyens d'accélérer le développement de leur domaine et de s'inscrire durablement dans le paysage viticole français. Grâce aux dotations attribuées, les lauréats du concours ont pu :

- **Moderniser leurs outils de production** : rénover ou construire des bâtiments dédiés à la vinification, à l'élevage et au stockage, mais aussi investir dans du matériel viticole et œnologique.
- **Développer leur activité commerciale** : aménager des espaces de dégustation et de vente, développer des activités d'œnotourisme, renforcer leur développement commercial.
- **S'adapter aux défis du futur** : planter de nouvelles vignes avec des cépages adaptés au changement climatique, ou renouer avec le patrimoine viticole local, en réintroduisant des cépages autochtones, parfois oubliés.



DOTATION

Le concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est organisé sous l'égide de l'Institut Agro Fondation.

Par un don d'AdVini et du Crédit Agricole à la fondation, il est aujourd'hui doté d'une enveloppe de 80 000 € de gains, répartie en trois prix de 50 000 €, 20 000 € et 10 000 €. En plus de ces trois dotations financières, les lauréats se voient offrir une vidéo professionnelle dans laquelle est présenté leur domaine.

Les sept candidats sélectionnés bénéficient d'un accompagnement par des élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier, et d'une journée de conseil autour de divers thèmes tels que la viticulture, l'œnologie, l'ampélographie, la gestion d'entreprise ou encore la stratégie commerciale. Cette journée est mise au service des candidats, par les collaborateurs experts d'AdVini et de ses partenaires lors d'un séminaire de préparation.

LE JURY



Chaque année, le jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est composé d'éminents professionnels représentatifs des métiers de la filière viti-vinicole et du lauréat du Premier Prix de l'édition précédente.

À l'occasion de la 8^e édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, qui s'est tenu entre 2023 et 2024, le jury était composé de :

- **Olivier Dauga**, Le Faiseur de Vin
- **Hélène Bleuzen**, Domaine Hélène Bleuzen, lauréate du Premier Prix de la 7^{ème} édition
- **Samuel Brennetot**, Crédit Agricole S.A. - Direction de l'Agricuture et de l'Agroalimentaire / Expertise Vins et Spiritueux
- **Carmen Etcheverry**, Directrice Durabilité, Qualité et Communication AdVini
- **Fabrice Sommier**, Président de l'Union de la Sommellerie Française
- **Hervé Hannin**, L'Institut Agro Montpellier – Directeur du développement de l'Institut des Hautes Études de la Vigne et du Vin (IHEV)
- **Laure Gasparotto**, Le Monde, journaliste et autrice.

**Depuis 2015,
le Concours Vignerons
et Terroirs d'Avenir a...**



**Fait voyager près
de 305 élèves-
ingénieurs**



**Distribué plus
de 612 000 €**



**Récompensé
22 lauréats**

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'accès au concours est gratuit et réservé à toute personne majeure jusqu'à la limite de 40 ans révolus ayant un projet d'installation ou de développement de leur domaine pour une activité de vigneron, diplômées de l'enseignement agricole ou avec une expérience significative dans le milieu du vin.

Les candidats sont invités à télécharger le dossier de candidature sur le site web d'AdVini et à consulter le règlement du concours.

Les pré-sélections des dossiers sont réalisées par les collaborateurs des partenaires impliqués dans le projet depuis plusieurs années.

Les examinateurs portent une attention particulière et attentive aux projets respectueux de l'environnement mettant en lumière des Hommes, un terroir et des traditions, tout en veillant à la solidité économique de l'entreprise qui prend part au concours.

La durabilité et pérennité du projet défendu seront ainsi évaluées tant dans ses ambitions environnementales et sociétales que son réalisme économique et capacité à s'inscrire dans le temps.

CALENDRIER DE LA 9ÈME ÉDITION

INSCRIPTION

01 octobre - 15 décembre 2024

Les candidats sont invités à télécharger et compléter leur dossier de candidature jusqu'au 15 décembre (23h59).

SÉLECTION DE 7 DOSSIERS

29 janvier 2025

7 dossiers sont sélectionnés et présentés aux élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier.

SÉMINAIRE DE PRÉPARATION

19 mars 2025

Un séminaire de préparation au Grand Oral est organisé en présence des experts-métiers partenaires.

REMISE DES PRIX

20 mars 2025

Trois candidats sont récompensés par trois prix de 50 000 €, 20 000 € et 10 000 €.

ÉTUDES DES CANDIDATURES

16 décembre 2024 - 29 janvier 2025

Les dossiers sont étudiés selon une grille d'évaluation par le comité d'organisation.

ACCOMPAGNEMENT ÉTUDIANT

Février 2025

Tutorat des 7 candidats par les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier pour structurer leur dossier de candidature.

GRAND ORAL

20 mars 2025

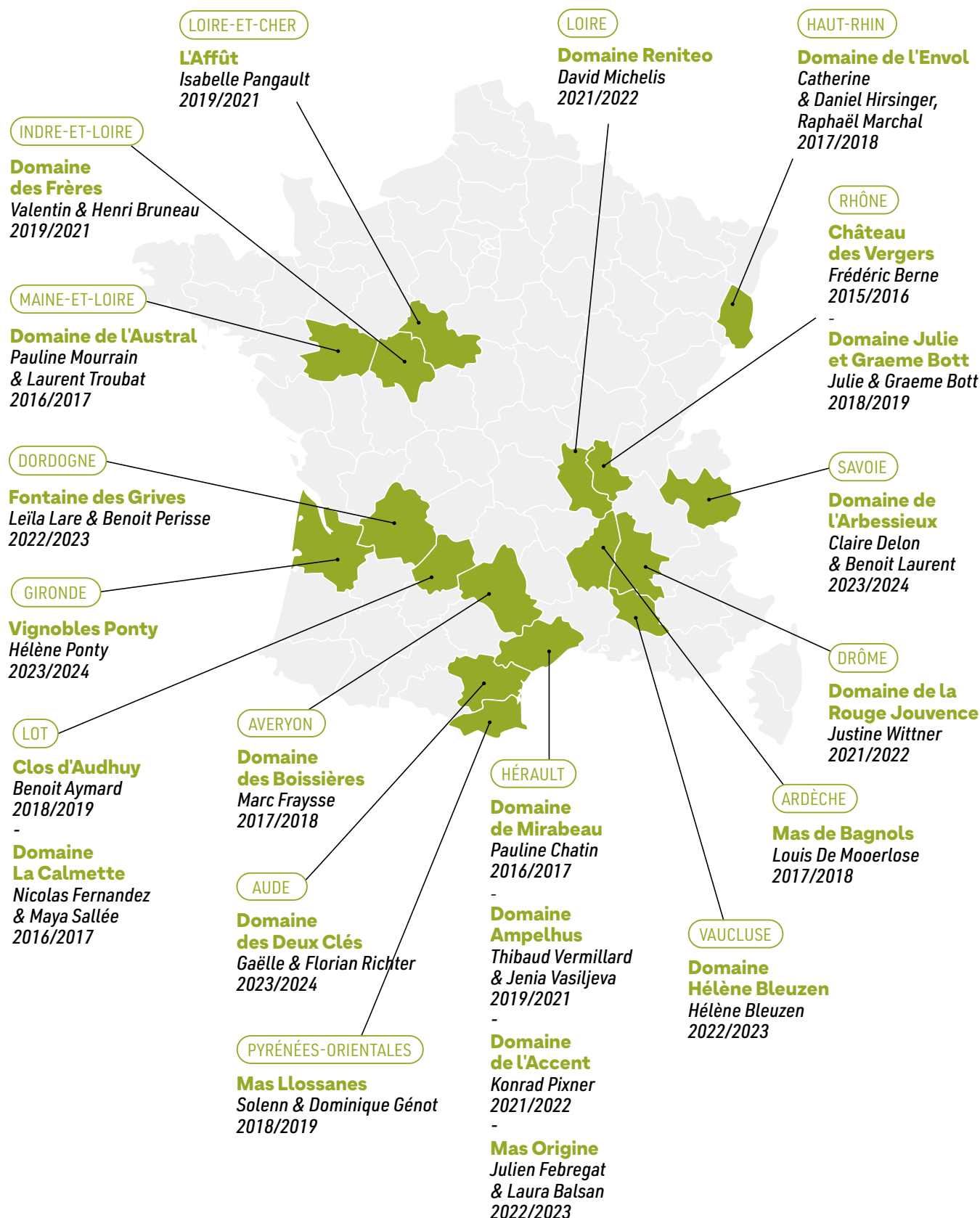
Les candidats défendent leurs projets devant un jury éminent composé de représentants des différents métiers de la filière viticole.



22 DOMAINES DISTINGUÉS DEPUIS 2015

Depuis le lancement de la première édition, 22 domaines issus de différentes régions viticoles françaises ont bénéficié de l'accompagnement du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir.

Découvrez les portraits des lauréats [en cliquant sur leur nom.](#)





DOMAINE DES DEUX CLÉS - CORBIÈRES GÄELLE ET FLORIAN RICHTER

Premier prix

En 2015, Gaëlle et Florian Richter créent le domaine des Deux Clés comme une première étape dans la construction d'une entreprise familiale. Une passion commune pour le vin et une complémentarité de compétences (diplôme national d'oenologue pour elle et licence en commerce international des vins pour lui) leur permettent de poser les bases solides de leur ambitieux projet d'installation familial. Conscients de la valeur du patrimoine acquis (vignes centenaires, parcelles aux expositions fraîches et à la topographie difficile, richesse des écosystèmes naturels et des paysages sauvages), le couple participe activement au renouveau des Corbières.

Ils misent sur la réimplantation de cépages autochtones et/ou oubliés, généralisent le recours à des plants issus de sélection massale et d'une greffe anglaise sur le domaine, tout en favorisant l'essor d'une viticulture biologique, respectueuse des sols et des terroirs.

Leur utilisation de la dotation ?

L'installation de clôtures anti-gibier renforcées pour pérenniser l'implantation viticole sur ce terroir atypique et sauvage où la pression est de plus en plus dévastatrice.





VIGNOBLES PONTY - CANON FRONSAC - HÉLÈNE PONTY

Deuxième prix

Le Domaine Ponty existe depuis 1905, fondé par Victor Ponty, l'arrière-grand-père d'Hélène. En 1989, au milieu des dix hectares de merlot et cabernet franc, le père d'Hélène, alors à la tête de la propriété, plante la toute première parcelle de blanc sur l'appellation Canon Fronsac, sur une minuscule parcelle de calcaire et d'argiles blanches et bleues. 2019 marque l'arrivée d'Hélène Ponty à la tête de la société. Elle convertit immédiatement l'ensemble du vignoble à l'agriculture biologique avec pour objectif de faire du domaine, non seulement un lieu de production, mais un lieu de vie où seront produits des vins vibrants grâce à des sols vivants. Hélène se prend rapidement de passion pour les vins blancs qu'elle identifie comme une voie d'avenir notamment grâce à de nombreuses expérimentations sur les 32 ares de sémillon plantés par son père. Forte de ses nombreuses recherches et dégustations au sein de Bordeaux et de ses régions limitrophes, Hélène pose



Son utilisation de la dotation ?

La plantation de 2,2 ha de cépages blancs atypiques comme le petit manseng, le chenin et l'albarinho à Canon Fronsac.

peu à peu les bases de son interprétation des grands vins blancs de Bordeaux et définit quels doivent être les bons cépages, les bons couples cépages-terroirs, leur style de vinification et d'élevage au sein de la propriété.



DOMAINE DE L'ARBESSIEUX - SAVOIE CLAIRE DELON & BENOIT LAURENT

Troisième prix



Leur utilisation de la dotation ?

La rénovation du « sartos », cellier vigneron savoyard afin de préserver ce patrimoine historique pour en faire un lieu d'accueil et la mise en place d'aménagements paysagers leur permettant en parallèle de diversifier leur production (culture de safran, chènes truffiers).

Claire Delon et Benoit Laurent, tous deux diplômés de l'Institut Agro Montpellier, concrétisent leur rêve en fondant le Domaine de l'Arbessieux en 2022. Forts de plus de dix ans d'expérience à la direction technique de domaines sud rhodaniens, ils identifient le fort potentiel du Cru « Chautagne », autrement appelé « Provence savoyarde ». En effet, situés le long de la vallée du Rhône, à la pointe nord du Lac du Bourget, ces coteaux s'érigent sur d'anciennes moraines glaciaires, parsemées de grès molassiques. Le climat y est tempéré par la présence du lac, offrant des hivers doux et des étés caressés par la bise descendante de la vallée. Pour révéler cet environnement privilégié et mener à bien leurs ambitions, Claire et Benoit axent le développement du domaine autour de trois piliers : conversion à l'agriculture biologique, mise en valeur de cépages autochtones savoyards et vinification progressive au sein d'un chai partagé tout en maintenant leurs liens avec le système coopératif et solidaire local.

LES PARTENAIRES



Fondé en 1872, AdVini est un groupe viticole international, porté par une âme familiale, un actionnariat visionnaire et humaniste et un formidable esprit d'entreprendre. Ainsi, depuis plus de 150 ans, AdVini embrasse tous les métiers de la filière vin. À la fois vigneron et producteur, acteur et expert de la supply-chain et distributeur dans le monde entier, AdVini perpétue un savoir-faire d'excellence et des traditions culturelles, en partageant sa passion du vin avec ses partenaires et en révélant la mosaïque des terroirs et des histoires qui la compose.

Profondément enraciné au cœur du vignoble en France et en Afrique du Sud, AdVini cultive l'autonomie de ses maisons, fédérées autour d'une raison d'être commune : « Agir chaque jour avec humanité, unis dans la diversité, pour la valorisation des Vignobles et des Hommes. »

Résolument engagé pour la durabilité de ses activités, AdVini s'évertue au quotidien à réduire l'impact environnemental de ses activités : tant à la vigne, où elle mène la transition agroécologique de ses vignobles, qu'au sein de ses sites de production, où sont pilotés étroitement consommation d'eau, performance énergétique et éco-conception de ses vins.



Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 154 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 54 millions de clients, 11,8 millions de sociétaires.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité - l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés -, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.



La fondation de l'Institut Agro a pour objectif de co-construire des projets structurants et durables entre les entreprises, les enseignants-chercheurs, les Alumni et les étudiants. Le « Concours Vignerons & Terroirs d'Avenir » illustre parfaitement les actions portées par la fondation et ses partenaires.

Depuis janvier 2022, l'Institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) regroupe trois grandes écoles françaises d'agronomie : L'Institut Agro Rennes-Angers, L'Institut Agro Montpellier et L'Institut Agro Dijon. Ce grand établissement public a pour ambition d'être reconnu comme un leader de l'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement au plan national et international. L'Institut Agro rassemble désormais 4 500 étudiants (dont 2 500 ingénieurs et 450 doctorants), 1 200 personnels (dont 300 enseignants-chercheurs), 6 campus, 4 domaines expérimentaux, 39 unités mixtes de recherche et 15 chaires partenariales pour un budget de 130 M€.

L'Institut Agro couvre l'ensemble des filières et thématiques végétales et animales, y compris la vigne et le vin, l'horticulture, l'halieutique et le paysage. Il offre une palette étendue de formations initiales (cursus ingénieur, master, doctorat, licence pro) et continues. Il a vocation à être un acteur de 1^{er} rang, au plan national et international, dans l'accompagnement des transitions agro-écologiques, alimentaires et numériques à travers la formation, la recherche et l'innovation, le renforcement des capacités des acteurs des territoires et des filières, et l'appui à l'enseignement technique agricole, en collaboration avec ses partenaires de recherche, les universités, les entreprises, les collectivités et autres acteurs du monde socio-économique.





CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR



ADVINI
DES VIGNOBLES & DES HOMMES

Chloé Perinet - Responsable communication
chloe.perinet@advini.com

Louise Nicourt - Chargée de développement durable
louise.nicourt@advini.com

 **L'INSTITUT
agro Montpellier**

Ghyslaine Besançon - Responsable communication
ghyslaine.besancon@supagro.fr

 **L'INSTITUT
agro Fondation**

Isabelle Massai - Responsable développement
isabelle.massai@supagro.fr